

PREFECTURE DE LA HAUTE-VIENNE

DIRECTION DES COLLECTIVITES ET DE L'ENVIRONNEMENT  
Bureau de l'Urbanisme et de l'Aménagement

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

**REVISION DU PLAN DE SERVITUDES AERONAUTIQUES DE DEGAGEMENT  
DE L'AERODROME DE LIMOGES-BELLEGARDE**

Direction générale de l'aviation civile

Par arrêté du Préfet de la Haute-Vienne, en date du 28 octobre 2016, pris en application du code de l'expropriation, est prescrite une enquête publique en vue de réviser le plan de servitudes aéronautiques de dégagement de l'aérodrome de LIMOGES-BELLEGARDE, dans les communes d'AIXE-SUR-VIENNE, BONNAC-LA-COTE, CHAPTELAT, COMPREIGNAC, COUZEIX, FLAVIGNAC, ISLE, LIMOGES, NIEUL, SAINT-GENCE, SAINT-JOUVENT, SAINT-MARTIN-LE-VIEUX, SAINT-PRIEST-SOUS-AIXE, SEREILHAC, VERNEUIL-SUR-VIENNE et VEYRAC.

Un dossier d'enquête sera déposé dans les mairies desdites communes pendant vingt (20) jours consécutifs, du jeudi 1<sup>er</sup> décembre 2016 au mardi 20 décembre 2016 inclus, afin que toute personne puisse en prendre connaissance pendant cette période aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public :

- Aixe-sur-Vienne      les lundi - mercredi - jeudi - vendredi de 8h30 à 17h30  
                                 le mardi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30  
                                 le samedi de 9h00 à 12h00
- Bonnac-la-Côte      du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h à 17h30  
                                 le samedi de 8h30 à 11h00
- Chaptelat            les lundi - mardi - jeudi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30  
                                 le mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00  
                                 le vendredi de 14h00 à 16h00  
                                 le samedi de 10h00 à 12h00
- Compreignac        les lundi - mardi - jeudi - vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00  
                                 le samedi de 9h00 à 12h00
- Couzeix              du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30  
                                 le samedi de 9h30 à 12h00
- Flavignac            les lundi et jeudi de 14h00 à 17h00  
                                 les mardi - mercredi - vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00  
                                 le samedi de 9h00 à 12h00
- Isle                    le lundi de 8h45 à 18h00 sans interruption  
                                 les mardi- mercredi et jeudi de 8h45 à 12h15 et de 14h00 à 18h00  
                                 le vendredi de 8h45 à 17h00 sans interruption
- Limoges              du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00  
                                 (mairie principale – Hôtel Ville)
- Mairie annexe de Landouge du lundi au samedi de 9h00 à 12h00

- Nieul les lundi - mardi - jeudi - vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00  
les mercredi et samedi de 9h00 à 12h00
- Saint Gence les lundi - mardi - jeudi - vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00  
les mercredi et samedi de 9h00 à 12h00
- Saint Jouvent les lundi - mardi - jeudi - vendredi de 8h45 à 12h00 et de 14h00 à 18h00  
le mercredi de 9h00 à 12h00  
le samedi de 8h45 à 12h00
- Saint-Martin-le-Vieux les lundi - mardi - jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00  
les mercredi et vendredi de 8h30 à 12h00  
le samedi de 9h00 à 12h00
- Saint-Priest-sous-Aixe le lundi de 10h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h15  
les mardi - mercredi -jeudi - vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h15  
le samedi de 9h00 à 12h00
- Séreilhac du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30  
le samedi de 9h00 à 12h00
- Verneuil-sur-Vienne du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30  
le samedi de 9h00 à 12h00
- Veyrac du lundi au samedi de 8h30 à 12h30  
les mardi et jeudi de 13h30 à 17h00

Par décision de Monsieur le Vice-président du tribunal administratif de Limoges en date du 21 octobre 2016, ont été désignés, en qualité de commissaire enquêteur titulaire, Monsieur Michel BUFFIER, ingénieur en chef des études techniques d'armement en retraite et, en qualité de commissaire enquêteur suppléant, Monsieur Jean-Alain LEBRAUD, colonel de l'armée de terre en retraite.

Les observations éventuelles du public pourront être :

- soit consignées sur le registre à feuillets non mobiles ouvert à cet effet dans les mairies précitées
- soit adressées par écrit à M. le commissaire enquêteur, Michel BUFFIER, au siège de l'enquête (Mairie principale de Limoges-Hôtel de Ville, 9 place Léon Betoulle- 87031 LIMOGES Cedex 1)
- soit présentées directement au commissaire enquêteur, Monsieur Michel BUFFIER, qui se tiendra à la disposition du public lors des permanences citées ci-dessous :

Mairie de Limoges (mairie principale-Hôtel de Ville)	le jeudi 1 <sup>er</sup> décembre 2016 de 9h00 à 12h00
Mairie d'Aixe-sur-Vienne	le mercredi 7 décembre 2016 de 9h00 à 12h00
Mairie de Bonnac-la-Côte	le samedi 10 décembre 2016 de 9h00 à 12h00
Mairie de Couzeix	le mardi 13 décembre 2016 de 14h00 à 17h00
Mairie d'Isle	le vendredi 16 décembre 2016 de 14h00 à 17h00
Mairie de Verneuil-sur-Vienne	le lundi 19 décembre 2016 de 9h00 à 12h00
Mairie annexe de Landouge	le mardi 20 décembre 2016 de 9h00 à 12h00

A l'issue de l'enquête, le commissaire enquêteur établira dans un délai de trente (30) jours un rapport relatant le déroulement de l'enquête et donnera son avis motivé en précisant s'il est favorable ou non au projet.

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera déposée à la Préfecture de la Haute-Vienne ainsi que dans les mairies des lieux d'enquête où le public pourra en prendre connaissance.

Les personnes intéressées pourront obtenir communication du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur en s'adressant au Préfet de la Haute-Vienne – Direction des collectivités et de l'environnement - Bureau de l'urbanisme et de l'aménagement - 1, rue de la Préfecture 87031 LIMOGES Cedex 1.

Enfin, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés sur le site internet des services de l'État en Haute-Vienne [www.haute-vienne.gouv.fr/onglet « publications » rubrique « enquêtes publiques »](http://www.haute-vienne.gouv.fr/onglet%20«%20publications%20»%20rubrique%20«%20enquêtes%20publiques%20»)

**Pour le Préfet**  
**le Directeur de Préfecture,**



**Gérard JOUBERT**